

  **Trêve des confiseurs et acétamipride sous le sapin**  

Conseil d'administration du 12/12/2025, votre retour de SUD

Le CA INRAE du 12 décembre 2025 a été marqué par la présentation d'un budget initial 2026 particulièrement mauvais pour l'établissement. Si cette trajectoire devait être confirmée, nous devrions en 2026 piocher presque **30 M€** dans notre [fonds de roulement](#), soit près d'un quart de ces ressources.

Les raisons principales de ce dérapage sont connues : l'État ne tient pas ses propres engagements (mesures salariales [Guérini](#), CAS pension, [PSC...](#)), laissant les opérateurs nationaux de recherche se débrouiller pour éponger des **surcoûts non répercutés** dans nos dotations, les subventions pour charge de services publics (SCSP). Unanimité syndicale sur ce point : SUD, CGT et CFDT ont **voté contre** ce budget. Côté DG et tutelles, un même discours : on peut présenter un tel budget cette année mais ce ne serait pas durable sur plusieurs années.

La déclaration liminaire de SUD - disponible [ici](#) en intégralité - a porté sur la façon dont l'institution INRAE était dans ce contexte maltraitée par sa tutelle du ministère de l'agriculture : sur le budget, sur le dossier des néonicotinoïdes.

Budget

La part de notre dotation qui est pilotée par le ministère de l'agriculture (la SCSP du programme 142) est une fois de plus en berne, avec 21 M€. SUD a fait les comptes : sans même la correction de l'inflation, c'est **16,6 M€ qui nous manquent** de la part du MAASA si l'on devait prendre 2020 comme référence. Que le MAASA ait à faire face à des crises [aigues et urgentes](#) ne fait pas de doute, mais considérer un budget d'établissement comme une variable d'ajustement n'aide pas à lui faire accomplir ses missions. Les interpellations des organisations syndicales ont trouvé quelques réponses en séance : différence notable par rapport à l'an dernier, où nous avons dû prendre l'essentiel de l'effort par rapport aux autres opérateurs, cette fois-ci le **coup de rabet** est **uniforme** sur l'ensemble du programme 142.

NNI

[Nous vous en parlions ici](#), SUD considère que l'institution INRAE s'est fait coincer par une

commande intenable de la ministre Genevard visant à évaluer pour six filières le statut des alternatives chimiques et non-chimiques aux néonicotinoïdes. Ph. Mauguin a répondu à nos remarques en considérant, comme au conseil scientifique du 2 décembre, que le travail avait été fait dans un contexte difficile mais qu'il avait été salué par divers bords (syndicats agricoles, ONG Générations Futures...). Les propos tenus le 9/12 à [l'AG de la CGB](#), le puissant syndicat des planteurs de betterave, nous confortent néanmoins dans notre première lecture, celle d'une instrumentalisation du rapport.

Passage ainsi intrigant du [discours de Mme Genevard](#) [à partir de 14:52]: *"je ne leur ai pas demandé de faire la synthèse de leur certitude scientifique. Je leur ai demandé de sortir de leurs labos pour aller voir et discuter avec les professionnels, car la meilleure expertise, elle se fait au champ chaque jour"*. SUD-Recherche ne conteste ni les difficultés sanitaires ni évidemment le besoin de dialogue sur le terrain. Nous restons perplexe devant l'interprétation de la fin du propos : Aveu d'un interventionnisme assumé ? Populisme du bon sens paysan ? Asymétrie entre recueil de la parole des filières et principe d'une expertise collective?

Les choses vont vite en tout cas : à peine Ph. Mauguin évoquait-il les difficultés spécifiques de la filière noisette que ses propos étaient repris (le 13/12) dans un [amendement](#) sénatorial, sur un argumentaire rédigé par la coopérative Unicoque. Pour les betteraviers, la suite semble tout aussi entendue. Alors même que le texte INRAE ne l'évoque aucunement en ces termes, les prises de paroles à la CGB - dont celles de MM. Rousseau et Duplomb - ont largement utilisé le rapport INRAE comme une caution au *besoin* d'un retour de l'acétamipride.

À suivre en janvier

En séance publique à l'assemblée (7 janvier, après-midi), ce dernier sujet sera largement évoqué lors du *débat sur le rapport relatif à la pétition intitulée "Non à la loi Duplomb"*. Par ailleurs, alors qu'il est donc acté que le PLF 2026 ne sera [pas voté cette année](#), les discussions budgétaires ultérieures pourraient affecter les trajectoires de nos établissements, universités et ONR. La séquence de l'examen du budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs) au Sénat donne un aperçu des batailles en cours : un [amendement](#) soutenu par les directions CNRS, INRAE et INSERM a été adopté pour viser une meilleure prise en compte de l'augmentation du CAS pension. Mais un [autre amendement](#) porté par des sénateurs des groupes UC et LIRT, et au final non soutenu celui-là, avait demandé une baisse de 20% (!) de la SCSP de l'INRAE sur le programme 172, soit -174 M€... Dès la rentrée, SUD scrutera de près qui portera quoi au parlement, et vous encourage à faire de même.

**D'ici là, SUD-recherche vous souhaite de très bonnes fêtes,
Restons mobilisé·e·s, attentif·ve·s et solidaires !**

Enfin une proposition de lecture en cette d'année, le blog du journaliste Nicolas Legendre lauréat du prix Albert Londres pour "Silence dans les champs" : <https://blogs.mediapart.fr/nicolas-legendre-journaliste/blog/051225/lepuration-qui-vient-ou-comment-lecologie-est-devenue-une-cible>